## Tables des matières

Synthèse introductive	1	
Partie 1 - Connaissance du risque inondation		
Chapitre I		
Pourquoi et comment évaluer le risque ?	5	
1. Qu'est-ce que le risque ?	6 7 8 9 0 1 2 3	
Chapitre 2		
Connaissance de l'aléa2	5	
1. Les différents types d'inondation	8 0 2	

1.5. Les coulées de boue	35
1.6. Des modalités différentes de gestion du risque ?	35
2. Origine des crues et des inondations	36
2.1. Les causes « naturelles »	36
2.2. Les phénomènes aggravant l'aléa	38
3. Les incertitudes sur la fréquence des crues et le zonage de l'aléa	52
3.1. Fréquence des pluies	53
3.2. Fréquence des crues	55
3.3. Incertitude sur la mesure des débits	56
3.4. Incertitude sur le zonage	
4. Détermination et représentation des zones inondables	
4.1. Importance de la carte	
4.2. L'approche historique	
4.3. L'approche hydrogéomorphologique	60
4.4. La modélisation hydraulique	
4.5. La cartographie des zones inondables	74
Chapitre 3	
Connaissance des enjeux exposés	77
1. À quoi sert la connaissance des enjeux ?	79
1.1. Que faut-il entendre par enjeux ?	
1.2. Objectifs assignés à la connaissance des enjeux	
1.3. Faut-il se limiter à la zone inondable?	
2. Évaluation des populations exposées	
2.1. Évaluation à l'échelle communale	
2.2. Évaluation à l'échelle d'une agglomération et des communes proches	
2.3. Évaluation à l'échelle régionale	
3. Recensement et analyse des enjeux économiques	
3.1. La typologie des enjeux	
3.2. Le recensement des enjeux	
4. Reconstituer l'historique de l'urbanisation des zones inondables	97
4.1. Contexte de l'étude sur la plaine de la Salanque	98
4.2. Estimation de la consommation d'espace	98
5. Enjeux et prospective	
5.1. Potentiel d'urbanisation, évolution démographique et contraintes	<b>S</b>
réglementaires	
5.2. Approche économique d'un SDAGE (Loire-Bretagne)	
6. Les enjeux du « non-développement »	
o. 200 onjour du - non do coppendur - minimum	
Chapitre 4	
•	
Connaissance de la vulnérabilité des enjeux exposés	_105

1.1. Les travaux de l'UNDRO et la Décennie internationale	106
1.2. La notion de vulnérabilité est-elle attachée à un aléa ?	108
1.3. En France, pas de définition arrêtée du concept de	
vulnérabilité	109
2. La vulnérabilité considérée comme une mesure des enjeux ou une	110
caractérisation de l'occupation des sols	
2.1. La vulnérabilité est parfois synonyme d'enjeux	110
les enjeux exposés	112
2.3. La vulnérabilité au cœur de la méthode Inondabilité	
3. La vulnérabilité comme la mesure monétaire des dommages	1 1 3
potentiels	115
4. La vulnérabilité comme la propension à subir des dommages	
4.1. Trois approches de la vulnérabilité	
4.2. L'approche systémique de la vulnérabilité : les facteurs de	
vulnérabilité	117
5. La vulnérabilité humaine	122
5.1. Une enquête sur la mortalité imputable aux inondations	
5.2. Conséquences sanitaires des inondations	
5.3. Impacts psychologiques	
6. Les difficultés d'une déclinaison opérationnelle de la vulnérabilité	
6.1. L'activité économique du Val-de-Marne	127
6.2. La catastrophe Gard (2002) au crible d'une grille d'analyse	120
de la vulnérabilité	
6.3. Côte Vermeille	
6.5. Réunion	
O.J. Keumon	137
Chapitre 5	
Évaluation du risque	143
1. La modélisation des impacts économiques	144
1.1. Les caractéristiques de l'aléa	145
1.2. Les caractéristiques des enjeux	
1.3. Les équations pour calculer les dommages	
1.4. Les sources d'erreur et les incertitudes	
1.5. Le calcul des dommages	
1.6. Confrontation entre la modélisation et le retour d'expérience  2. L'approche qualitative du risque	
2.1. Hiérarchisation de la vulnérabilité et croisement avec une	134
échelle d'aléa	154
2.2. Expérience sur la Côte Vermeille : le dire d'experts	156
Contenu protege par copyright	

3. L'approche du risque en Suisse	157
3.1. Le contexte de l'évaluation du risque en Suisse	157
3.2. Une approche récente pour la quantification des dangers	158
4. Méthode et place de l'évaluation du risque en Angleterre	160
5. Méthode et place de l'évaluation du risque aux États-Unis	162
Partie 2 – Gestion du risque inondation	
Chapitre 1	
Le risque socialement et économiquement acceptable	_167
1. Qui parle du risque acceptable ?	170
1.1. Place de ce concept dans les débats nationaux	
1.2. La logique des PPR	
1.3. Ouvrages et crue de référence	
1.4. Risque acceptable et méthode Inondabilité	
2. L'exemple de la Camargue	
3. Exemples étrangers	
3.1. Suisse	
3.2. Pays-Bas	180
4. Le rapport Dauge : proposition d'une méthode pour définir le risque acceptable	101
5. Le principe de précaution a-t-il sa place en matièred'inondation ?	
5.1. Quelques remarques sur le principe de précaution	
5.2. Précaution et prévention	
5.3. Précaution et inondation	
5.4. Précaution et changement climatique	
Chapitre 2	
L'indispensable approche globale et la gestion intégrée par bassin	197
1. Intégrer la gestion des inondations de la gestion descours d'eau	
1.1. Les crues, une facette parmi d'autres de la vie des cours d'eau	
1.2. La démarche bien rodée des schémas	
2. Rapprocher la gestion des risques de l'aménagement du territoire	
2.1. Eau, risque et aménagement	
2.2. Les échelles et les outils	
2.3. Compatibilité des outils	
2.4. La directive-cadre sur la politique de l'eau	
2.5. Un rapprochement rarement esquissé	
3. Le système d'acteurs à l'échelle du bassin versant	209
3.1. Acteurs de l'eau et acteurs de l'aménagement	
3.2. Le rôle et les responsabilités de l'État copyright	212

	3.3. Le rôle et les responsabilités des communes	217
	3.4. Les structures de bassin	218
	3.5. Les riverains	222
	3.6. Le rôle des collectivités territoriales	226
	3.7. Les agences de l'eau	233
	3.8. Les experts	234
4.	Le financement de la gestion du risque	237
	4.1. À qui profite la gestion du risque ?	237
	4.2. Le rôle des collectivités en matière de financement	238
	4.3. La part de l'État	240
	4.4. Quel rôle pour les agences de l'eau ?	241
5.	Des exemples de démarches et d'outils	251
	5.1. Les « schémas de prévention des risques d'inondation »	
	5.2. Les programmes d'action de prévention des inondations	252
	5.3. Les schémas d'aménagement et de gestion des eaux	255
	5.4. Le problème de la durée	
	5.5. Approche globale et concertée du bassin versant de la Saône	259
	5.6. Le cas des cours d'eau transfrontaliers	261
Cont	Chapitre 3	265
Gesi	tion de la rivière et aménagement de son bassin versant	200
1.	L'entretien des cours d'eau	
	1.1. De la domestication à la préservation des cours d'eau	
	1.2. Le statut juridique des cours d'eau	
	1.3. Responsabilités et obligations	
	1.4. Que faut-il entendre par entretien?	
	1.5. Entretien et inondation	
	1.6. Le plan décennal de restauration des cours d'eau	
	1.7. Les techniques de l'entretien 35	
	1.8. Le plan simple de gestion	
_	1.9. La propriété foncière : un obstacle à la gestion des cours d'eau ?	
2.	L'aménagement du bassin versant	
	2.1. Risque inondation et aménagement du territoire	
	2.2. Les pratiques agricoles	
	2.3. La forêt	
	2.4. Préservation des zones humides	
	2.5. La maîtrise du ruissellement urbain	305
	Chapitre 4	
Plan	ification urbaine et démarches territoriales	313
1.	Historique de la prévention en France	316

1.1. Protection et prévention jusqu'à la fin du XIXe siècle	316
1.2. Protection et prévention au XX <sup>e</sup> et XXI <sup>e</sup> siècles	
2. Le partage des responsabilités et le défi de la prévention	
2.1. La faute à qui ?	
2.2. Comment relever le défi ?	
2.3. Mais à quoi sert le PPR ?	
3. Les outils réglementaires	
3.1. Outils de la compétence des communes	
3.2. Outils de la compétence de l'État	
3.3. Les plans de prévention des risques, piliers de la prévention	550
des risques	339
3.4. La réflexion des parlementaires en matière de prévention	
4. La réduction de la vulnérabilité	
4.1. Vivre avec les crues ?	
4.2. Agir sur l'existant	
4.3. Réduire la vulnérabilité : un défi technique, financier et culturel	
4.4. Réduction de la vulnérabilité de l'habitat	
4.5. Réduction de la vulnérabilité en milieu industriel	
4.6. Réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles	
5. Expropriation et délocalisation	
5.1. La loi Barnier et ses limites	
5.2. L'apport de la loi Risques	
6. Les campings	
6.1. Une série tragique	
6.2. La réglementation en vigueur	
6.3. La situation nationale	
0.5. Da situation nationale	
Chapitre 5	
Les aménagements de protection (les mesures structurelles)	395
1. Mesures structurelles versus mesures non structurelles	398
1.1. Définition	
1.2. De l'utilisation d'un concept à sa mise en œuvre effective	
1.3. La position surprenante de la Cour des comptes	
1.4. La protection contre les inondations est-elle économiquement	100
irrationnelle ?	405
2. La place des mesures de protection dans une stratégie globale	
de réduction du risque	407
2.1. Le concept de floodplain management	
2.2. Les réactions à la suite des inondations du Mississippi	
2.3. Et en France?	
3. Protéger les lieux habités	
3.1. Le calibrage du lit mineur	
Contenu protégé par copyright	

Table	des	matières
Tuoie	ues	nuneres

XV	

3.2. Les digues	414
3.3. Les barrages	
4. Protection, entretien des ouvrages et responsabilités	429
4.1. La vieille loi de 1807 et l'exemple de la Camargue	
4.2. Qui doit gérer les ouvrages ?	
4.3. Le financement	
4.4. Les responsabilités	439
22	
Chapitre 6	
Précornation et rectauration des champs d'expansion des armes	
Préservation et restauration des champs d'expansion des crues  Ralentissement dynamique	457
1. Contexte des actions vis-à-vis des champs d'expansion	
1.1. Tour de France des initiatives de gestion des champs d'expansion	
1.2. Deux grandes problématiques guident les actions sur les champs	
d'expansion des crues	
1.3. Le contexte du ralentissement dynamique	
2. Stratégies de préservation des zones inondables	
2.1. Objectifs de la préservation	
2.2. Maîtriser l'urbanisation	
2.3. Protéger les espaces naturels	
2.4. Conserver une agriculture adaptée	
3. Stratégies pour restaurer/améliorer/créer des zones inondables	
3.1. Définition des concepts	
<ul><li>3.2. La restauration « légère » de la fonction écrêtement des crues</li><li>3.3. La restauration « lourde » de la fonction écrêtement des crues</li></ul>	
3.4. L'amélioration de la fonctionnalité écrêtement des crues	
3.5. La création de zones inondables	
3.6. Indemnisation et servitudes	
4. Conclusions sur les facteurs de succès ou d'échec	
4.1. Les acteurs	
4.2. La boîte à outils.	
4.3. Des projets de territoire	
4.4. Le temps, nécessaire et contraignant	
= · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Chapitre 7	
Information et communication	_ 507
1. La communication n'est pas la concertation	510
1.1. Communication / Concertation / Négociation	
1.2. Quels sont les objectifs de la communication ?	
2. L'information réglementaire	512
2.1. Un dispositif novateur et ambitieux	

ia population	517
2.4. L'information par le moyen des actes de vente ou de location	518
2.5. La pose de repères de crues	520
2.6. Critiques de l'information préventive	524
3. L'étude de la perception des risques	525
3.1. Les sciences sociales au service de la prévention	525
3.2. Comment étudier la perception du risque ?	526
4. Information et sensibilisation : quels publics visés ?	533
4.1. Les associations	534
4.2. Les enfants	534
Chapitre 8	
Culture et mémoire	537
1. Pourquoi développer la mémoire des inondations ?	
1.1. Le concept plus large de « culture du risque »	
1.2. Histoire et mémoire	
1.3. Quelle définition de la « culture du risque » ?	
2. Comment développer cette mémoire ?	
2.1. Mobiliser des moyens au regard des objectifs	
2.2. Préserver et valoriser	
2.4. Des distinctions qui induisent des stratégies de préservation	341
différentes	542
2.5. Le travail de préservation	548
2.6. Le travail de valorisation	553
Chapitre 9	
Les démarches de concertation et de négociation	557
1. Un chemin balisé ?	562
1.1. Bref rappel sur l'histoire des procédures du débat public	
1.2. La charte de la concertation de 1996	
1.3. Appropriation active de la prévention du risque d'inondation	
1.4. PPR et concertation	
2. Qui décide et comment ?	
2.1. Qui décide quoi ?	
2.2. La concertation n'est pas la décision	
2.3. Qui anime la concertation ?	
3. L'analyse coûts-avantages	
3.1. Principes généraux	

2.2. Mais un lourd constat d'échec ......515

2.3. L'obligation faite au maire d'informer régulièrement

## 

La gestion de crise

Chapitre 10

\_\_\_\_\_619

\_\_\_\_\_\_673

## Chapitre 11

1. Les enseignements des catastrophes récentes .......675

S
Ξ
욛
-
a
_
ō
ĕ
m
¥
~
K
ŏ
Ē
×
ā
-
P
1
-
w
V2
0
>

Post-crise et reconstruction

1.4. La mobilisation du niveau central : aides financières,	
dérogations et conseils	678
1.5. La mobilisation du niveau départemental : une tâche	
énorme et complexe	679
1.6. L'aide aux particuliers	680
1.7. L'aide aux entreprises	682
1.8. Aides aux agriculteurs	683
1.9. L'aide aux collectivités locales	683
1.10. Les interventions sur les rivières	685
1.11. L'intervention de l'Assurance	686
1.12. L'importance de l'information et de la communication	687
1.13. La nécessité d'un véritable bureau départemental de	
la reconstruction lors des catastrophes majeures ?	689
2. L'expérience québécoise	693
2.1. Présentation de la région du Saguenay	694
2.2. Le déroulement de la catastrophe et l'ampleur des dommages	694
2.3. La gestion de la crise	
2.4. Le dispositif de la reconstruction	696
2.5. La restauration des rivières	697
2.6. Les aides aux familles	698
2.7. Urbanisme et prévention	698
2.8. Le retour d'expérience organisé par les Québécois	699
2.9. Les suites de la reconstruction	700
2.10. Le point de vue français sur la catastrophe du Saguenay	702
3. Le retour d'expérience	710
3.1. Le REX : une initiative essentiellement étatique	710
3.2. Inciter les collectivités à pratiquer leur propre REX	
3.3. La méthode du REX positif	712
Chapitre 12	
L'assurance du risque inondation	715
-	
1. Le risque inondation est-il assurable ?	
1.1. Les principes de l'assurance et le risque inondation	
1.2. Trois principes pour indemniser les victimes d'inondations	
2. L'originalité du système français	
2.1. Comment fonctionne le système français ?	
2.2. La réassurance	721
2.3. Constatation de l'état de catastrophe naturelle et procédure	
d'indemnisation	
2.4. Contentieux entre assurés et assureurs	
2.5. Les comptes du système cat nat	725
3. Le régime d'indemnisation des calamités agricoles	726

Tah	10	dos	matières
1 00	ie	ues	maneres

3.1. Principes et fonctionnement
3.3. Critiques du système et évolutions possibles73
4. Quelles solutions a l'etranger?
4.1. Espagne, Danemark, Norvège: assurance inondation
obligatoire73
4.2. Suisse : assurance et fonds privés73
4.3. Belgique : s'inspirer du système français en le corrigeant73
4.4. Pays-Bas, Royaume-Uni et Finlande: des solutions diverses
en fonction de la nature du risque et de la culture économique
des États
4.5. L'Italie : quasi inexistence de l'assurance inondation
·
4.6. L'Allemagne : une tarification par zone de risque31
4.7. Le programme national américain de couverture du
risque inondation73
5. Quelle évolution possible du système français?74
5.1. Première critique : les frais de gestion74
5.2. Seconde critique : la dérive du système74
5.3. Troisième critique: un système qui n'incite pas à la prévention74
5.4. L'utilisation des primes pour la prévention : le Fonds Barnier74
5.4. E diffisation des printes pour la prevention : le l'onds Barmer
Conclusion74
Annexes Contenu protégé par copyright 75